



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Board No. 949/04

23 janvier 2004
Original : anglais

F

Comité exécutif
254^e réunion
29 – 30 janvier 2004
Londres, Angleterre

Partenariat pour une caféiculture durable

Contexte

1. Les deux documents ci-après ont été communiqués par l'Institut international du développement durable (IIDD) ; ils sont relatifs à une collaboration multilatérale en vue de l'établissement d'un partenariat pour une caféiculture durable. Ils contiennent notamment des questions spécifiques sur le partenariat à examiner par le Comité exécutif ainsi qu'un projet de structure du partenariat.
2. Trois documents supplémentaires, y compris une déclaration d'intention et des documents de référence des ateliers qui ont eu lieu en février et décembre 2003, indiquant les grandes lignes des nombreuses initiatives en matière de durabilité dans le secteur du café, peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OIC à l'adresse suivante : www.ico.org/activ/sustain.htm et peuvent être obtenus sur demande auprès de l'OIC.
3. M. Jason Potts, Coordonnateur de l'Initiative concernant les produits de base et la durabilité, présentera cette question à la réunion du Comité exécutif.

Mesure à prendre

Le Comité exécutif est prié d'examiner le présent document.



Questions spécifiques à examiner par le Comité exécutif de l'Organisation internationale du Café

Les documents ci-joints donnent des renseignements de base sur une collaboration multilatérale en vue de l'établissement d'un "Partenariat pour une caféiculture durable". Le document intitulé, *Mise en place d'une filière café durable grâce à des méthodes axées sur le marché : le rôle de la coopération multilatérale*, donne un bref aperçu de l'état d'avancement des initiatives en matière de durabilité dans le secteur du café et précise le contexte qui a suscité l'intérêt pour un tel partenariat. Le document de travail, *Projet de structure d'un partenariat pour une caféiculture durable* donne un exposé motivé plus détaillé de la forme que pourrait prendre ce partenariat. La *Déclaration d'intention* donne un aperçu des principes fondamentaux proposés pour le partenariat. Tous ces documents sont susceptibles d'être révisés et ont pour objectif d'inciter les parties prenantes, y compris bien entendu le Comité exécutif, à animer les débats et à formuler des observations. Outre les observations et suggestions d'ordre général du Comité exécutif sur ces documents, nous souhaiterions plus particulièrement recevoir un retour d'information sur les questions suivantes qui intéressent spécifiquement le mandat de l'OIC :

1. Eu égard à la volonté clairement exprimée par les parties prenantes qu'un tel partenariat soit lié à l'OIC, quel serait le lien approprié entre le partenariat et l'OIC ?

Options possibles (liste non exhaustive) à envisager :

- Le Comité de la caféiculture durable met régulièrement à jour le Comité exécutif et le Conseil de l'OIC lors des réunions et sessions de ces deux organes.
 - Conjointement avec l'Organisation internationale du Café, le Comité de la caféiculture durable crée un comité de liaison avec l'OIC chargé de coordonner régulièrement les activités du partenariat et de l'OIC.
 - Le Comité de la caféiculture durable joue un rôle similaire à celui du CCSP, à savoir un rôle consultatif officiel auprès de l'OIC.
 - Un représentant permanent de l'OIC est nommé pour siéger au Comité de la caféiculture durable.
- 2. Existe-t-il d'autres possibilités pour assurer une forte participation des gouvernements au partenariat ?**
- 3. Existe-t-il d'autres mécanismes pour assurer un couplage entre le partenariat et l'établissement des politiques officielles ?**
- 4. Le Comité exécutif est-il intéressé à faire de la durabilité un thème essentiel de la prochaine Conférence mondiale du Café qui aura lieu au Brésil et à se servir du partenariat pour une caféiculture durable comme porte-drapeau de la Conférence ?**

Je vous remercie des observations et des orientations que vous voudrez bien nous communiquer,

Jason Potts
Coordonnateur
Initiative concernant les produits de base et la durabilité



Document de travail :
Projet de structure d'un partenariat pour une caféiculture durable (révisé le 15 janvier 2004)

Le schéma suivant d'un partenariat pour une caféiculture durable a pour unique objectif de servir de document de travail et ne représente pas nécessairement l'opinion des membres du Comité directeur provisoire. Le présent document est la version révisée d'un projet de document similaire qui avait été diffusé les 8 et 9 décembre à la réunion "La durabilité dans la filière café : étude des possibilités pour la coopération internationale".

1.0 Justification et aperçu général :

Le café étant l'un des produits de base les plus importants en termes d'échanges internationaux, il joue un rôle essentiel dans les revenus de millions de foyers ruraux dans des pays en développement. Outre les 25 millions environ de petits caféiculteurs dont les revenus dépendent directement et principalement du café, le café contribue de façon significative aux recettes en devises et joue un rôle prépondérant dans la détermination des possibilités de développement de l'emploi et des infrastructures dans plus de 50 pays en développement. L'ampleur et l'intimité du lien entre les producteurs de café et tout un ensemble d'organismes intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement du café donnent à ce secteur une importance critique pour le développement durable aux niveaux local, régional et mondial.

L'instabilité croissante des marchés mondiaux du café conjuguée à l'intensification de la production et aux usages commerciaux en vigueur dans le monde au cours des dernières décennies a mis les producteurs et leurs communautés dans une situation de vulnérabilité sans précédent. En réaction à cet état de fait, plusieurs initiatives portant sur des questions spécifiquement liées à la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement du café ont été lancées au cours des quinze dernières années. Bien que les mécanismes de ces initiatives varient considérablement, on a enregistré une croissance notable des instruments de gestion de la chaîne d'approvisionnement du café et des instruments connexes axés sur le marché afin d'améliorer ou de renforcer :

- Les informations sur le marché et les communications dans la chaîne d'approvisionnement
- L'efficacité générale de la chaîne d'approvisionnement
- Les capacités des producteurs
- Le développement des infrastructures pour les producteurs
- Les conditions environnementales liées à la production
- Le rendement économique pour les producteurs

L'augmentation du nombre de ces initiatives a eu des conséquences bénéfiques évidentes sur la durabilité de la filière café. Le développement de nouveaux marchés de consommation autour de notions spécifiques de la durabilité n'est qu'un exemple parmi d'autres de la manière dont ces initiatives ont apporté des bénéfices nouveaux aux producteurs et aux autres parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, la diversité croissante des initiatives et des acteurs a également fait surgir de nouveaux obstacles qui menacent d'empêcher ceux qui en ont le plus besoin de tirer tous les bénéfices de ces efforts. Parmi les défis auxquels est confrontée la filière café en raison de la multiplicité des initiatives, on compte notamment :

- La confusion croissante des producteurs, de l'industrie, des consommateurs et des décideurs au sujet de la signification de la durabilité dans le cadre de la filière café
- De nouveaux obstacles qui s'opposent à l'accès et à l'entrée des producteurs aux "marchés durables"
- Une baisse de l'efficacité, des économies d'échelle et de l'incidence globale des efforts en matière de durabilité
- Un manque de clarté sur le lien entre les stratégies de durabilité pour la chaîne d'approvisionnement et les stratégies de macro-durabilité pour la filière
- Un manque de clarté sur le lien entre les initiatives en matière de durabilité dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement et la politique officielle

Le contexte actuel de croissance et de diversité des initiatives en cours en matière de durabilité présente de grandes possibilités pour un approfondissement des répercussions par le biais d'une amélioration de la coordination entre les initiatives. La CNUCED et l'IIDD, sous les auspices de l'Initiative concernant les

produits de base et la durabilité, ont lancé un processus visant à mettre en place un partenariat multilatéral pour une caféiculture durable. En rapprochant les producteurs, l'industrie, la société civile et les responsables de l'élaboration des politiques officielles, un tel partenariat donnerait l'occasion unique de développer une approche réellement globale et intégrée de la durabilité pour la filière café, comme l'exige l'Agenda 21 et comme l'a réaffirmé le Sommet de la Terre de Johannesburg. On trouvera ci-après un projet de description des objectifs et de la structure d'un tel partenariat ; ce projet est ouvert aux observations des acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

2.0 Objectifs

2.1 Objectif primaire :

L'objectif primordial d'un tel partenariat devrait être d'agir en faveur de la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement et dans les marchés internationaux du café.

2.2 Objectifs secondaires :

Pour atteindre cet objectif, un partenariat devrait fournir une tribune spécifique permettant essentiellement :

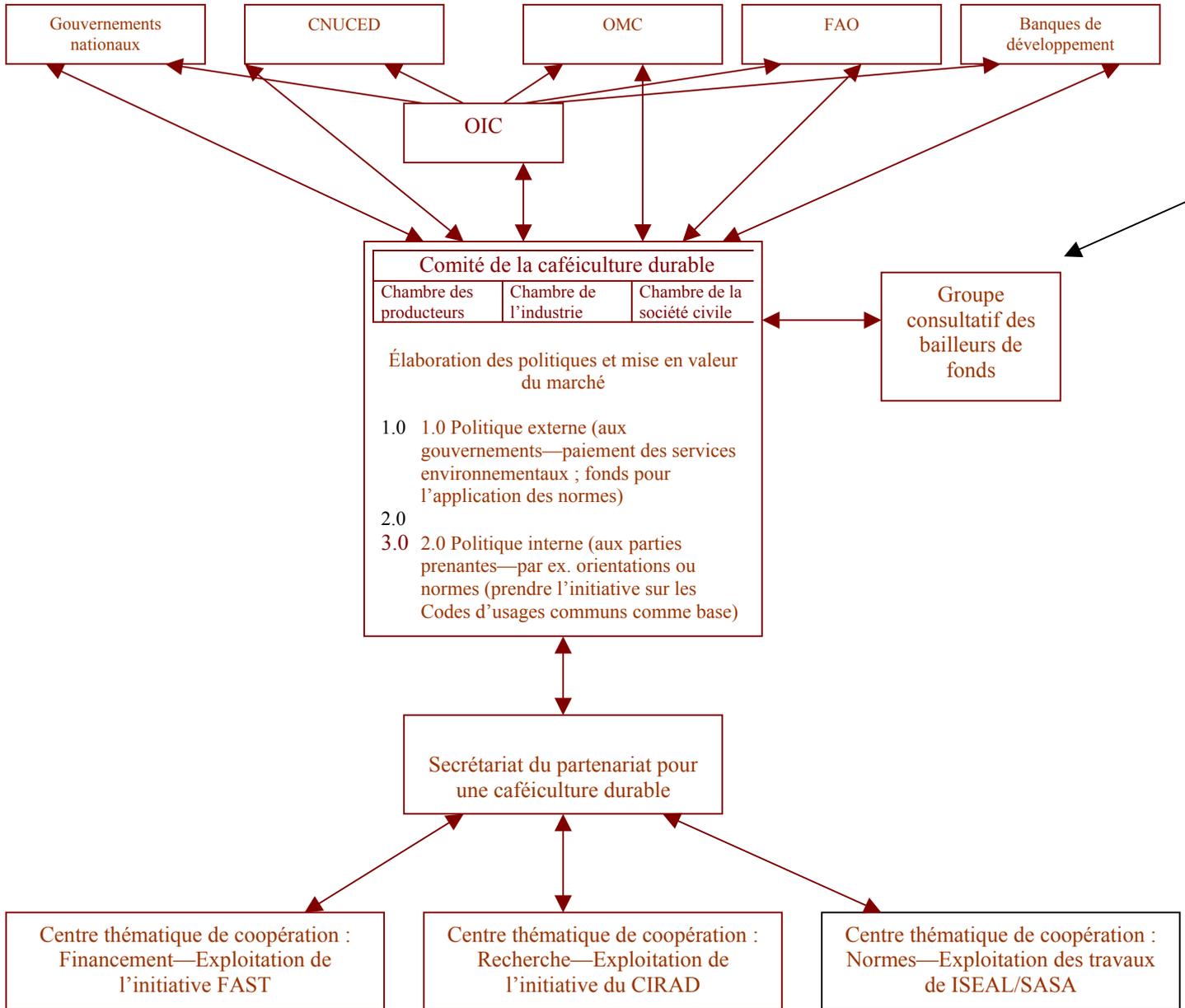
- Un partage des connaissances et un échange d'information avec toutes les parties prenantes
- L'élaboration d'orientations politiques pour la filière
- L'établissement d'une responsabilisation et d'une cohérence dans les initiatives sur la durabilité en cours
- Le développement d'une stratégie globale en matière de durabilité pour la filière
- L'identification concrète de projets communs de recherche et de projets pilotes
- L'identification d'instruments de soutien des politiques visant à la durabilité dans la filière café
- La clarté et la transparence des normes applicables à la durabilité
- La création de ressources pour la promotion et l'application de la durabilité dans la filière café au niveau mondial
- La création de recherche et de ressources pour la coordination d'initiatives spécifiques en matière de durabilité

3.0 Conception générale

Quelques principes de base devraient guider le partenariat, notamment :

- En faisant fond sur les initiatives et les institutions existantes, modifier les infrastructures existantes avant d'en mettre en place de nouvelles
- Donner la priorité aux collaborations et aux projets concrets
- Encourager la cohérence et les visions communes
- Dans la mesure du possible, faire fond sur les partenariats entre le secteur public et le secteur privé aux niveaux du projet et de la politique
- Assurer la transparence de la représentation et de la prise de décision multilatérale

4.0 Partenariat pour une caféiculture durable
Projet d'organigramme



Note : Les flèches n'indiquent pas la hiérarchie du processus de prise de décision mais la proximité des voies de communication.

5.0 Aperçu des tâches et des fonctions

5.1 Organisation internationale du Café

L'Organisation internationale du Café est chargée de la coordination des parties prenantes et de l'élaboration des politiques de la filière café au niveau international. Conformément à ce mandat, l'OIC devrait jouer un rôle dynamique pour diffuser l'information et servir d'intermédiaire entre les activités du partenariat et la communauté politique internationale.

5.2 Comité de la caféiculture durable

Le Comité de la caféiculture durable jouerait le rôle d'organe de décision principal du partenariat pour une caféiculture durable. Il garantirait la représentation équitable de l'industrie, de la société civile et des producteurs et fournirait des directives au Secrétariat dans le cadre de ses activités de coordination ainsi qu'aux instances décisionnaires plus larges. Dans ce cas, le Comité pourrait également jouer un rôle consultatif auprès de l'OIC. Afin de préserver au maximum la transparence et la responsabilisation, les membres du Comité seraient élus par les membres du partenariat selon des règles spéciales qui assureraient une représentation appropriée aux diverses parties prenantes.

Essentiellement, le Comité de la caféiculture durable concentrerait ses efforts sur les politiques de promotion et les activités de mise en valeur du marché à l'appui d'un développement durable de la filière. Cette tâche serait conduite selon deux directions distinctes : l'élaboration des politiques externes qui concernerait la mise au point, la promotion, l'application de directives et d'orientations pour les politiques officielles et l'élaboration des politiques internes qui concernerait la mise au point, la promotion, l'application de directives et d'orientations pour les activités des parties prenantes (par exemple, normes/directives applicables à la chaîne d'approvisionnement). L'initiative sur les Codes d'usages communs pour la communauté du café pourrait constituer la base des travaux sur les "politiques internes"¹ En ce qui concerne l'élaboration des politiques externes, le Comité identifierait des mesures politiques visant à encourager l'adoption de pratiques durables (y compris, bien entendu, toutes normes ou orientations de base liées au partenariat) et établirait des domaines de priorité pour cette activité.

5.3 Secrétariat du partenariat pour une caféiculture durable

Le Secrétariat s'occuperait des tâches courantes liées à la coordination des activités des membres, des groupes de travail et des projets. Il serait également responsable de la gestion directe des projets "stratégiques" comme par exemple :

- L'administration et la mise au point d'un bulletin sur la durabilité dans la filière café
- L'organisation d'une "Convention sur une caféiculture durable" annuelle
- L'administration et la mise au point de stratégies globales de mise en oeuvre de la durabilité dans la filière café (sur la base des contributions du Comité, des Centres de coopération et des membres)

5.4 Centres thématiques de coopération

Le partenariat parrainerait et faciliterait la création de "centres de coopération" ; il jouerait également le rôle de catalyseur dans cette opération. Les thèmes de ces centres dépendraient essentiellement des exemples de coopération engagés et le partenariat offrirait un soutien en matière d'infrastructures et de coordination. Des liens plus formels avec le partenariat pourraient être établis dans le cas où ces centres déboucheraient sur l'élaboration de politiques et/ou d'instruments multilatéraux consolidés appliqués dans la totalité de la filière. On trouvera ci-après une liste des domaines *éventuels* où des centres thématiques de coopération pourraient être mis en place sur la base des initiatives déjà en cours.

5.4.1 Centre sur la recherche

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) a mis en place une plate-forme de coopération entre les chercheurs sur le café. Le partenariat devrait fournir des infrastructures et stimuler la poursuite du développement et de l'exécution des travaux de cette plate-forme.

¹ En attendant que les liens appropriés entre ces codes et les autres initiatives en matière de normes et de durabilité soient identifiés.

5.4.2 Centre sur le financement et la gestion des risques

La *Finance Alliance for Sustainable Trade* (FAST) (Alliance pour le financement du commerce durable) et la Banque mondiale ont engagé des activités de coopération en la matière. Ce modèle pourrait constituer la base d'une coopération complémentaire encouragée et favorisée par l'intermédiaire du partenariat.

5.4.3 Centre sur la coordination des normes

L'*International Social and Environmental Accreditation And Labelling Alliance* (ISEAL Alliance) (Alliance internationale d'agrément et d'étiquetage social et environnemental) et le *Social Rules for Sustainable Agriculture Project* (SASA) (Projet de Règles sociales pour une agriculture durable) offrent des tribunes pour une coordination et une collaboration inter-normes qui pourraient constituer un centre pour les travaux spécifiques au café en la matière. Le partenariat pourrait animer les travaux spécifiques au café dans le cadre de ces tribunes.

6.0 Membres

Toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement du café pourraient être membres du partenariat. Des modalités d'adhésion différentes pourraient s'appliquer aux différents types d'institutions. Bien que la qualité de membre doive être ouverte pour un droit d'adhésion minimale aux personnes physiques et aux institutions sans but lucratif, il pourrait être judicieux d'introduire un système de cotisation progressif pour les membres de l'industrie, basé sur le volume des ventes ou les recettes brutes annuelles. Les membres pourraient prétendre siéger au Comité de la caféiculture durable et voter aux élections annuelles du Comité. Ils pourraient également prétendre siéger aux groupes de travail et être élus aux postes de chefs de projets. Des règles électorales spéciales pourraient être nécessaires pour assurer une représentation appropriée des diverses parties prenantes.

7.0 Projets

Tous les aspects des activités du partenariat pourraient donner lieu à des projets, qu'il s'agisse de ses activités politiques essentielles ou de celles liées aux centres thématiques de coopération.

8.0 Groupe consultatif des bailleurs de fonds

L'élaboration d'actions globales en faveur de la durabilité dans la filière nécessite des investissements importants dans des projets sur la recherche et l'assistance technique ainsi que des projets pilotes. La création d'un Groupe consultatif des bailleurs de fonds pourrait participer à la coordination appropriée et efficace des activités du partenariat et des bailleurs de fonds. Un Groupe consultatif des bailleurs de fonds pourrait également fournir l'occasion unique aux bailleurs de fonds de planifier et coordonner leurs stratégies respectives de promotion de la durabilité dans la filière café.

9.0 Autres comités

On estime que d'autres comités seront constitués en fonction des besoins afin que le Comité de la caféiculture durable puisse remplir son mandat de promotion des politiques et de mise en valeur du marché pour encourager la durabilité dans la filière café.

10.0 Financement

Il ne faut pas attendre du partenariat des bénéfices immédiats. Le partenariat doit s'assurer une base financière saine qui lui permettra de poursuivre son action à long terme. Les activités essentielles de coopération nécessiteront des sources de financement stables et assurées. Les possibilités de réunir ces fonds de base comprennent notamment : 1. les recettes dérivées des droits d'adhésion annuels à une "Convention sur la caféiculture durable"; les honoraires "généraux" associés aux projets du partenariat; des dons directs d'organismes comme la Commission européenne, le Fonds commun pour les produits de base et autres bailleurs de fonds.

11.0 Calendrier de mise en place et de mise en œuvre

| | |
|--|---|
| 15 janvier-2 février | Révision du document de travail sur le projet de partenariat et des documents connexes (déclaration d'intention) sur la base des observations des parties prenantes pour élaborer une proposition de projets sur un partenariat. Diffuser la proposition aux parties prenantes par l'intermédiaire du Groupe de discussion sur la caféiculture durable, aux fins d'observations |
| 25-30 janvier | Création du Comité de liaison des parties prenantes |
| 29 janvier 2004 | Présentation de la proposition au Comité exécutif de l'Organisation internationale du Café aux fins d'examen et d'observations |
| 2 mars 2004 | Réunion du Comité directeur provisoire pour adopter officiellement un plan d'action sur la base de ce qui précède |
| Mars et avril | Diffusion du plan d'action et de la déclaration d'intention auprès de toutes les parties prenantes aux fins de signature |
| Mai-juin | Nomination des membres du "Comité provisoire de la caféiculture durable" |
| Mai 2004, Session du Conseil de l'OIC; juin 2004, CNUCED XI ou septembre 2004 à la Conférence mondiale du Café au Brésil | Manifestations éventuelles pour le lancement officiel du partenariat pour une caféiculture durable |